



**PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté
et de la légalité**

Affaire suivie par : GB

MÂCON, le **13 MAI 2022**

Le préfet de Saône-et-Loire
à
Mesdames et Messieurs les maires
de Saône-et-Loire

Objet : délais de rendez-vous en mairie pour les demandes de CNI et passeports
Pj : fiches d'information

Dans le cadre de la politique de délivrance des titres d'identité, et compte tenu de la forte dégradation des délais de prise de rendez-vous, le Ministre de l'Intérieur a présenté, en Conseil des Ministres du 4 mai dernier, un plan d'urgence visant à améliorer les délais de délivrance des passeports et des cartes nationales d'identité.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan, les 28 communes du département équipées d'un dispositif de recueil sont fortement mobilisées pour infléchir la situation dégradée, et je les en remercie.

Toutefois, il s'avère que la mauvaise qualité des dossiers de demandes présentés par les usagers est trop souvent un frein dans leur traitement.

Dans ce contexte, je remercie les communes non dotées de dispositif de recueil d'apporter un soin tout particulier, dans le cadre de ce plan d'urgence, à l'accompagnement des usagers en recherche d'informations. Dans ce cadre, vous trouverez en pièces jointes toutes les informations qui pourront être utilement communiquées à vos administrés.

Une large communication va être faite en ce sens. De même, les Espaces France Services sont sensibilisés pour accompagner les usagers en amont du dépôt de la demande de CNI / passeports.

En outre, vous pouvez informer les administrés vous sollicitant que **les cartes nationales d'identité et les passeports expirés depuis moins de 5 ans seront valides pour :**

- les candidats aux examens (scolaires et universitaires) prévus aux mois de mai et juin
- l'inscription au permis de conduire dans les auto-écoles

Je vous remercie également, dans le cadre de vos contacts avec les usagers, de **promouvoir la pré-demande en ligne, via le portail ANTS**, qui est un moyen efficace pour diminuer significativement la durée des rendez-vous en mairie et ainsi dégager de nouveaux créneaux.

Je sais pouvoir compter sur votre implication pour que tous les usagers puissent obtenir dans les meilleures conditions leurs titres d'identité.

Très cordialement

Le Préfet,



Julien CHARLES